

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 février 2019 – Montigny le Bretonneux

Membres présents :

M. Sylvain DUPLOYER	Président de la CNBMX
M. Joël MARTINEZ	Vice-Président
Mme Elisabeth VIOUGEAS	Membre
M. Jacques PERRAGUIN	Membre
M. Didier HUGOT	Membre
M. Stéphane GARCIA	Membre

Assistent :

Mme Nathalie THIMEL BLANCHOZ	Invité membre Conseil Fédéral
Mme Marie-Laure BRUNEAU	Invité coordinatrice zone Sud-Ouest
M. Jean-François CHAUMELLE	Invité
M. Julien SASTRE	Invité DTN
M. Jonathan NOYANT	Coordinateur BMX

Absente excusée :

Mme Anne LE PAGE	Directrice des Activités Sportives
------------------	------------------------------------

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 février 2019 – Montigny le Bretonneux

ORDRE DU JOUR

1. Classements pistes BMX	3
2. Secours et interventions médicales sur les épreuves BMX.....	4
3. Point Direction Technique Nationale	5
4. Montées-Descentes 2019-2020	5
5. Coupe du Monde et Coupe de France BMX 2019.....	6
6. Logiciel BMX.....	6
7. Engagements Challenge France BMX	6
8. Divisions Nationales BMX 2019.....	7
9. Candidatures 2020 et 2021	7
10. Réglementation BMX 2019	7
11. Retour sur les badges à l'année « coachs »	8
12. Nouveau maillot TFBMX	8
13. Questions diverses.....	9

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 février 2019 – Montigny le Bretonneux

Début de la réunion vendredi 16h00

1. Classements pistes BMX

Les membres de la CNBMX font un point sur le classement des pistes BMX accueillant une épreuve du calendrier fédéral 2019.

Le cas des pistes BMX existantes dans les CREPS est ensuite abordé afin de débattre sur l'utilisation de ces dernières. La CNBMX propose la rédaction d'un texte visant à autoriser l'utilisation de la piste par des pilotes non nécessairement pensionnaires du CREPS.

« Dans le cadre de la Fédération Française de Cyclisme, l'utilisation de la piste d'un CREPS en activité, avec ses buttes de départ, est autorisée en présence et sous la responsabilité, a minima, d'un encadrant diplômé « entraîneur club expert BMX » ex « BF3 BMX » (Encadrant bénévole) et/ou diplômé d'état BMX (encadrant contre rémunération).

Il appartiendra aux encadrants précités d'apprécier rigoureusement le niveau sportif du pilote afin d'évaluer sa capacité à utiliser la piste de ce CREPS et ses différentes buttes de départ. »

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 février 2019 – Montigny le Bretonneux

Par ailleurs, la CNBMX précise le champ d'action pour lequel l'utilisation des buttes à 8m est possible (extrait BE du 04/02/16).

1.3. Butte à 8 mètres

Sylvain DUPLOYER donne lecture de la proposition. Il affirme qu'en collaboration avec la Direction technique nationale et le service juridique de la FFC, la commission propose le texte suivant : *« L'utilisation de la butte à 8 mètres est autorisée en présence et sous la responsabilité - à minima - d'un encadrant diplômé « entraîneur club expert BMX » - ex « BF3 BMX » - (encadrement bénévole) et/ou diplômé d'état BMX (encadrement contre rémunération). Il appartiendra à l'encadrant d'apprécier rigoureusement le niveau sportif du pilote afin d'évaluer sa capacité à utiliser ou non, la butte à 8 mètres. »*

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Secours et interventions médicales sur les épreuves BMX

Cf. Annexe 1

Cf. Annexe 2

Dans un premier temps, Mme Nathalie THIMEL-BLANCHOZ présente ses travaux visant à analyser les mains courantes des secouristes sur les épreuves nationales de BMX en 2018. La CNBMX remercie Nathalie THIMEL-BLANCHOZ pour la qualité de son travail et pour cette étude minutieuse riche d'informations.

Dans un second temps, le Dr Jean-François CHAUMELLE fait la présentation de son plan d'action contre la commotion cérébrale (CC) en BMX. Après avoir alerté sur l'importance de la prise en compte des commotions cérébrales, il préconise un outil d'aide à la décision visant à interdire à un pilote de poursuivre la compétition s'il présente un risque de commotion cérébrale.

Le Dr Jean-François CHAUMELLE tient également à préciser qu'un casque ayant déjà subi un choc ne peut plus être utilisé.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 février 2019 – Montigny le Bretonneux

3. Point Direction Technique Nationale

Julien SASTRE présente à la CNBMX le fonctionnement à venir de l'Equipe de France BMX dans le cadre des saisons 2019 et 2020.

Il précise aux membres que dans la construction du budget prévisionnel de cette période de qualification Olympique, pouvoir engager une équipe de France sur l'ensemble des événements internationaux majeurs devient une priorité.

Il n'y aura cependant pas d'équipe de France sur les Championnats d'Europe à Valmiera au profit du déplacement sur le « test event » des Jeux Olympiques au Japon.

Il expose ensuite la proposition de modalités de sélection pour les Jeux Olympiques qui a été co-construite avec les pilotes du programme olympique et va être remise au CNOSF pour validation. Ce document devrait être rendu officiel courant avril, selon le timing du CNOSF.

Julien SASTRE fait ensuite un point sur les stages de détection inter-régionaux BMX 100% féminin qui se mettent en place cette année. Il souligne la bonne communication qui a été faite ainsi que le travail d'Anne ROUGIE qui coordonne l'ensemble. La CNBMX et la DTN tiennent à remercier les clubs organisateurs de ces stages pour leur précieuse collaboration dans cette opération.

4. Montées-Descentes 2019-2020

Les documents des montées-descentes 2019-2020, réalisés en collaboration entre la Direction Technique Nationale et la Direction des Activités Sportives, sont présentés aux membres.

Les nouvelles catégories 2019 ont été intégrées et des ajustements ont été faits afin d'être le plus équitable possible et de préserver le volet sportif. La catégorie Junior Femme sera composée en 2020 de 32 pilotes (contre 17 en 2019).

L'équilibre entre les montées et les descentes est maintenu afin d'assurer la cohérence entre le niveau sportif du pilote qui descend et de celui qui monte.

Les documents sont à retrouver sur le site Internet de la FFC via le lien suivant :
<https://www.ffc.fr/reglements-2/>

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 février 2019 – Montigny le Bretonneux

5. Coupe du Monde et Coupe de France BMX 2019

Un point de situation est fait sur l'organisation de la Coupe du Monde BMX UCI Supercross et la Coupe de France à Saint Quentin en Yvelines.

Il est précisé que la manche de Coupe de France du lundi est inscrite au calendrier UCI pour rajouter un intérêt supplémentaire à cette épreuve. De plus, la CNBMX propose d'augmenter les prix de cette manche de Coupe de France pour valoriser d'avantage la performance des pilotes parmi lesquels certains en seront à leur 3^{ème} jour de compétition. Par conséquent l'ensemble des prix des catégories Championnat sera majoré de 50% par rapport à la grille de prix habituelle sur une manche de Coupe de France.

Enfin, concernant les pilotes Challenge, il est proposé que le vainqueur de chaque catégorie se voie remettre un maillot « France » Challenge en plus du trophée.

6. Logiciel BMX

Le développement du nouveau logiciel BMX est en phase finale. Une utilisation du logiciel en mode pilote a été faite lors de l'Indoor de Tours. Une formation a également été dispensée le dimanche 10 février aux 26 administrateurs inscrits par les Comités Régionaux.

Un développement de l'outil tablette a également été présenté en Bureau Exécutif Fédéral pour lequel 3 utilisateurs ont été identifiés :

- les speakers pour commenter les courses avec les races sur la tablette,
- les chefs d'équipes pour consulter les résultats et inscrire les pilotes des DN,
- les arbitres pour permettre une digitalisation de l'arbitrage.

7. Engagements Challenge France BMX

En lien direct avec le nouveau logiciel BMX, les engagements du Challenge France BMX se feront maintenant directement sur le site Internet de la FFC de la même façon que les autres épreuves du calendrier fédéral. Il est rappelé que seul le paiement par CB valide les engagements des pilotes lors de l'utilisation de cette plateforme.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 février 2019 – Montigny le Bretonneux

8. Divisions Nationales BMX 2019

L'ensemble des structures labellisées « Division Nationale BMX » de niveaux 1 et 2 est présenté à la CNBMX. Pour la saison BMX 2019, 9 structures évolueront en Division Nationale 1 (8 structures de clubs et 1 entente de clubs) et 11 structures évolueront en Division Nationale 2 (7 structures de clubs et 4 ententes de clubs). Devant le manque de qualité des dossiers transmis, la CNBMX souhaite réunir les DN lors de la Coupe de France de Trégueux afin d'éclaircir la situation en vue de la saison prochaine. Les nouvelles directives de la FFC liées à la labellisation devront impérativement être respectées sous peine de pénalités telles qu'elles seront préalablement définies.

Pour finir, une information est faite à propos du terme « division nationale » qui est maintenant révolu sur la Route. La réflexion est entamée pour une éventuelle évolution de la terminologie en BMX.

9. Candidatures 2020 et 2021

Les membres de la CNBMX examinent les candidatures reçues à ce jour. La quasi-totalité des épreuves BMX 2020 sera proposée au Bureau Exécutif Fédéral du 14 mars prochain.

Pour la saison 2021 les appels à candidatures sont ouverts et les intentions de candidatures accessibles sur le site Internet de la FFC via le lien suivant :

<https://www.fcc.fr/bmx-appel-a-candidatures/>

10. Réglementation BMX 2019

Au sujet de la réglementation BMX, deux changements sont proposés par le délégué BMX à la Commission Nationale du Corps Arbitral, M. Bernard BOUTIN :

- Imposer la lettre sur la plaque latérale pour répondre à la demande de ceux qui utilisent la photo finish.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 février 2019 – Montigny le Bretonneux

- Reprise de la formulation UCI concernant le jugement des arrivées : ce n'est plus la roue avant qui est considérée, mais la première roue qui passe la ligne.

La CNBMX donne un avis favorable à ces deux propositions.

11. Retour sur les badges à l'année « coaches »

Un état des lieux est fait sur les demandes de badges à l'année « coaches ». La distribution des badges a commencé dès l'Indoor de Tours. Les coaches sont priés de venir récupérer leur badge lors de la prochaine Coupe de France à Trégueux. En cas de perte ou d'oubli aucun remplacement ne pourra être effectué.

12. Nouveau maillot TFBMX

La nouvelle maquette du maillot TFBMX est présentée aux membres. Comme pour le maillot France « Challenge », cette maquette a été réalisée en collaboration avec Custom Racing.



Compte rendu de la Commission Nationale de BMX 08 et 09 février 2019 – Montigny le Bretonneux

13. Questions diverses

Courrier sélection Challenge Mondial

Les membres de la CNBMX font lecture d'un courrier reçu de la part d'un pilote évoluant à l'étranger et souhaitant se sélectionner pour participer au Challenge Mondial. A ce titre il propose de prendre en compte ses résultats à l'étranger. La CNBMX donne une suite défavorable à sa demande en s'appuyant sur la Note aux Clubs de BMX et aux critères de sélection tels qu'ils y sont définis.

Fin de la réunion samedi 12h00



Analyse des mains courantes et dispositifs de secours sur les épreuves nationales de BMX en 2018

Réunion CNBMX

St Quentin en Yvelines, les 08 & 09 février 2019

Nathalie Thimel-Blanchoz

Ordre du jour

- I. Mission et objectifs
- II. Données d'entrée
- III. Répartition des interventions par type d'épreuve
- IV. Interventions avec et sans évacuation. Répartition des sièges d'impact
- V. Interventions avec évacuation. Répartition des sièges d'impact par type d'épreuve
- VI. Soins dispensés par les secours
- VII. Axes d'amélioration pour 2019

I. Mission et objectifs

- **Mission :**

Compiler et analyser les mains courantes et les dispositifs de secours sur les épreuves nationales de BMX en 2018.

- **Objectifs :**

- Réaliser un état des lieux de la traumatologie en compétition BMX,
- Disposer de statistiques représentatives de notre discipline afin d'échanger avec l'assureur et la commission médicale de la FFC.

II. Données d'entrée

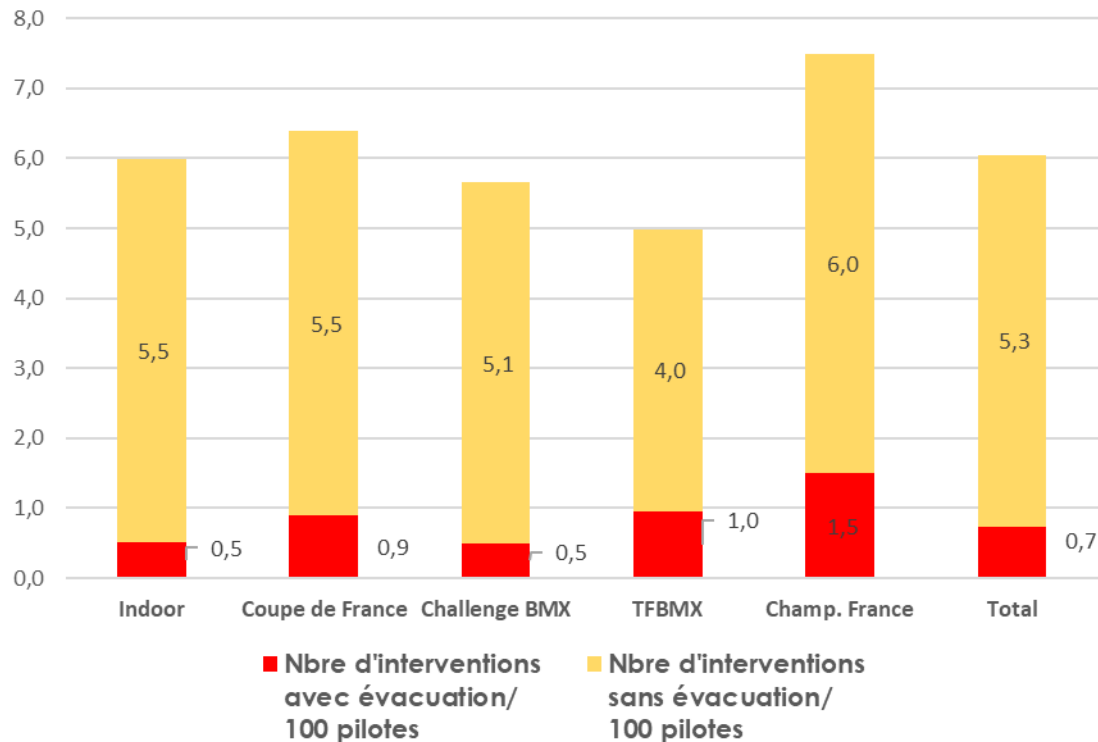
Type d'épreuve	Nbre d'épreuves		Nbre de jours	
	Pris en compte	Total	Pris en compte	Total
Indoor	2	3	4	6
Coupe de France	5	5	10	10
Challenge BMX	8	12	16	24
TFBMX	1	1	2	2
Champ. France	1	1	2	2
Totaux	17	22	34	44
	77%		77%	

Rappel : Données 2017

Type d'épreuve	Nbre d'épreuves		Nbre de jours	
	Pris en compte	Total	Pris en compte	Total
Indoor	2	3	4	6
Coupe de France	5	5	8	10
Challenge Fr	7	12	13	24
Trophée Fr	1	1	2	2
Challenge Nat Championnat Fr	0	1	0	2
Totaux	15	22	27	44
	68%		61%	

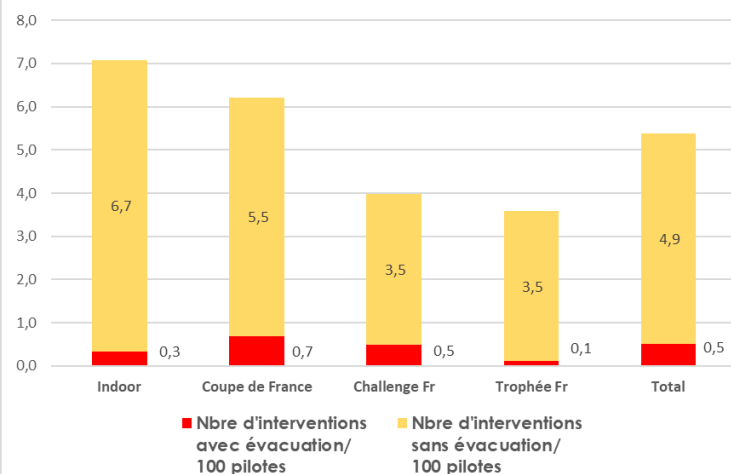
III. Répartition des interventions par type d'épreuve

Nombre d'interventions/ 100 pilotes
par type d'épreuve



Rappel : Données 2017

Nombre d'interventions/ 100 pilotes
par type d'épreuve

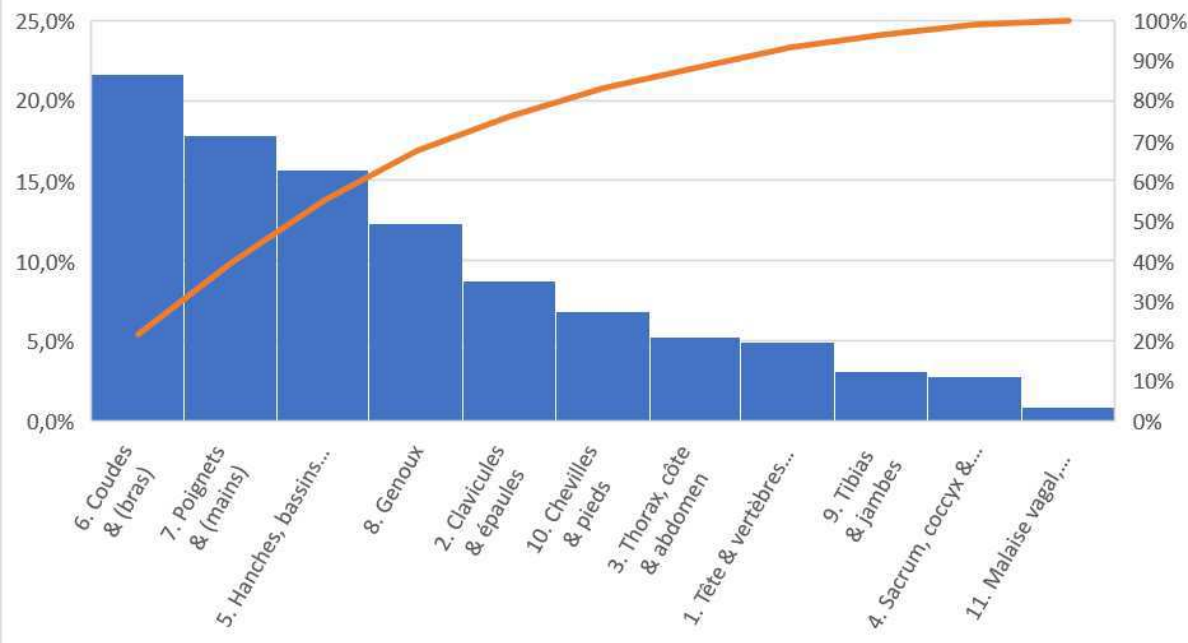


Type d'épreuve	Nbre de pilotes inscrits	Nbre de jours de compétitions
Indoor	2 691	4
Coupe de France	5 490	10
Challenge BMX	5 965	16
TFBMX	942	2
Champ. France	1 134	2
Total	16 222	34

Type d'épreuve	Nbre de pilotes inscrits	Nbre de jours de compétitions
Indoor	2 658	4
Coupe de France	4 463	8
Challenge Fr	4 688	13
Trophée Fr	921	2
Total	12 730	27

IV. Interventions avec et sans EV. Répartition des sièges d'impact

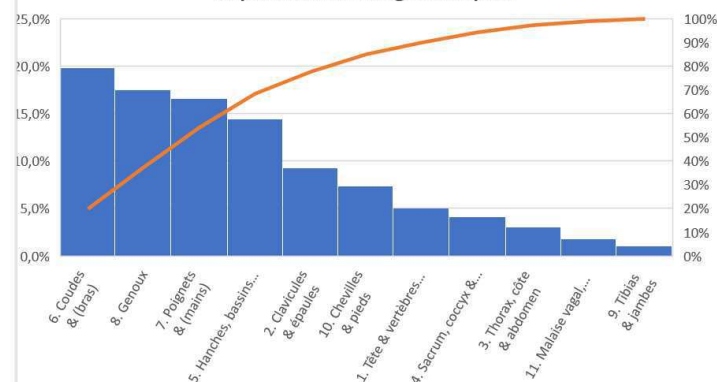
Interventions avec et sans évacuation.
Répartition des sièges d'impact



	Nombre	%
Interventions avec évacuation	119	12%
Interventions sans évacuation	862	88%
Total	981	100%

Rappel : Données 2017

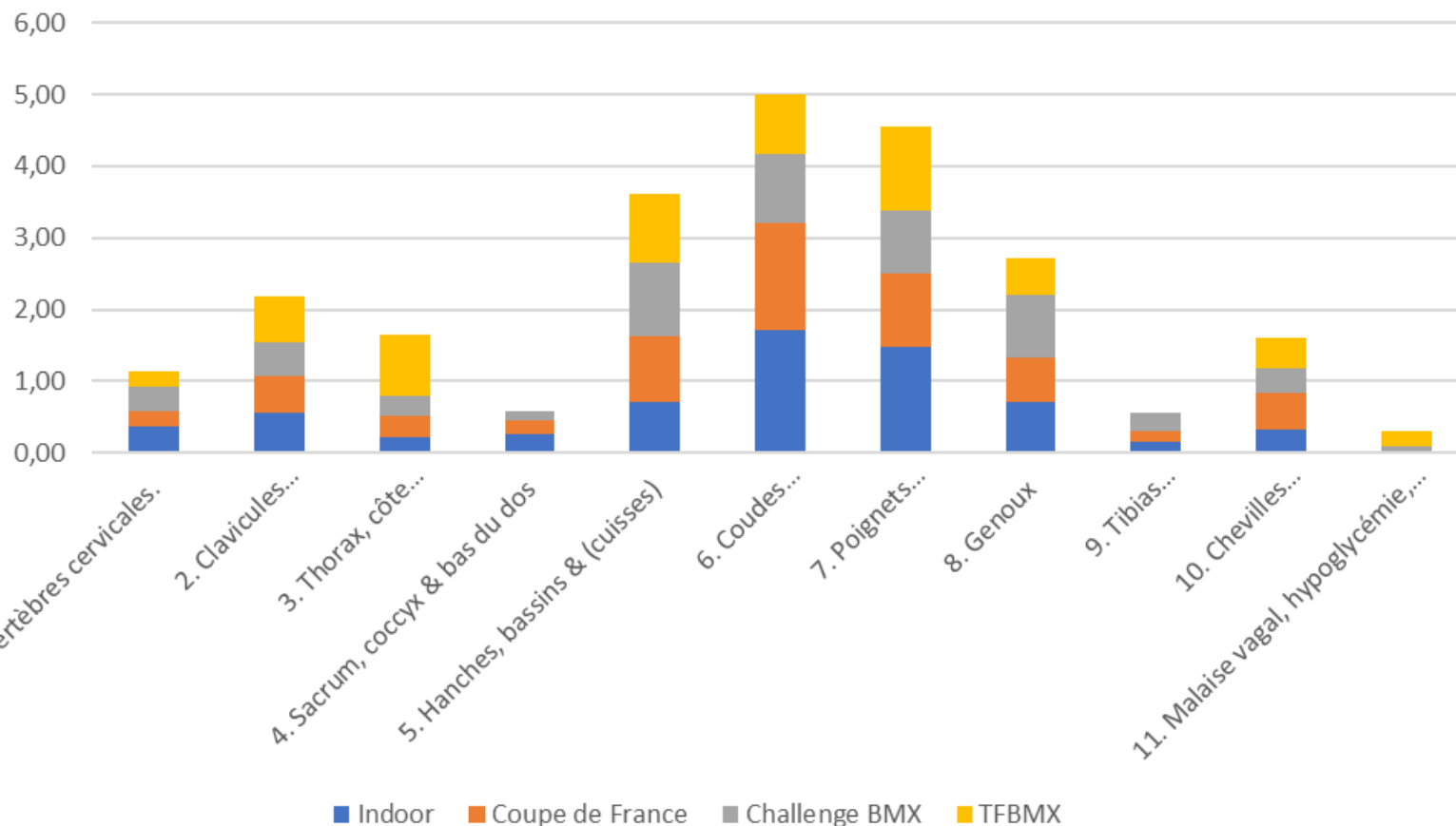
Interventions avec et sans évacuation.
Répartition des sièges d'impact



	Nombre	%
Interventions avec évacuation	64	9%
Interventions sans évacuation	621	91%
Total	685	100%

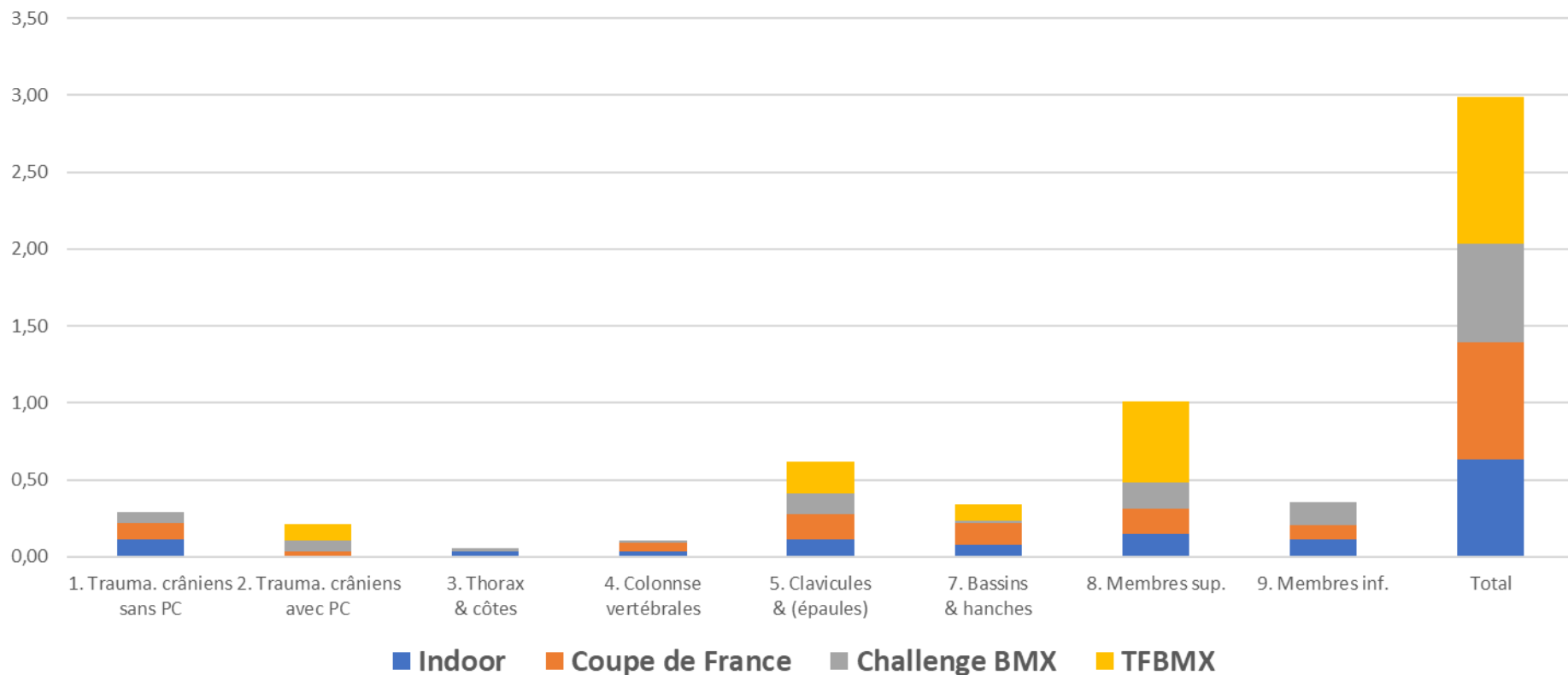
IV. Interventions avec et sans EV. Sièges d'impact par épreuve

**Interventions avec et sans évacuation.
Répartition sièges d'impact pour 100 pilotes par type épreuve**



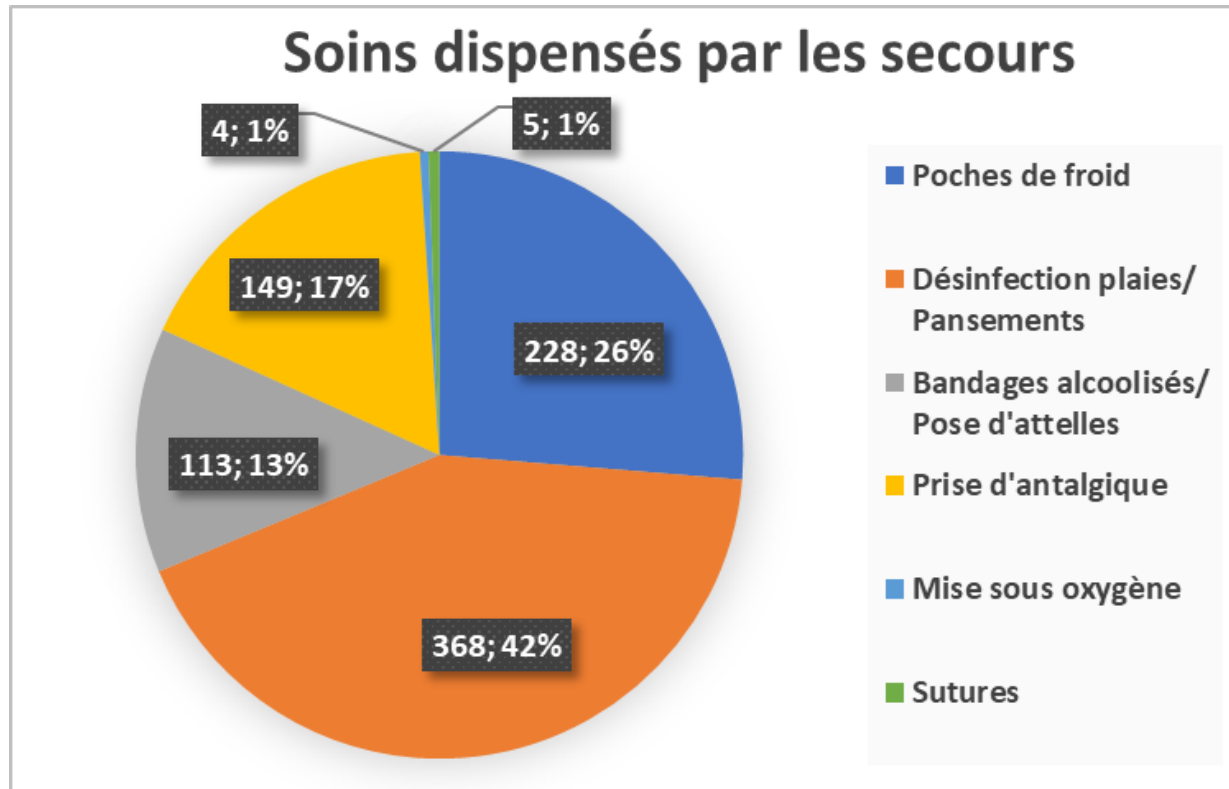
V. Interventions avec EV. Sièges d'impact par type d'épreuve

Interventions avec évacuation. Répartition des sièges d'impact pour 100 pilotes
par type d'épreuve

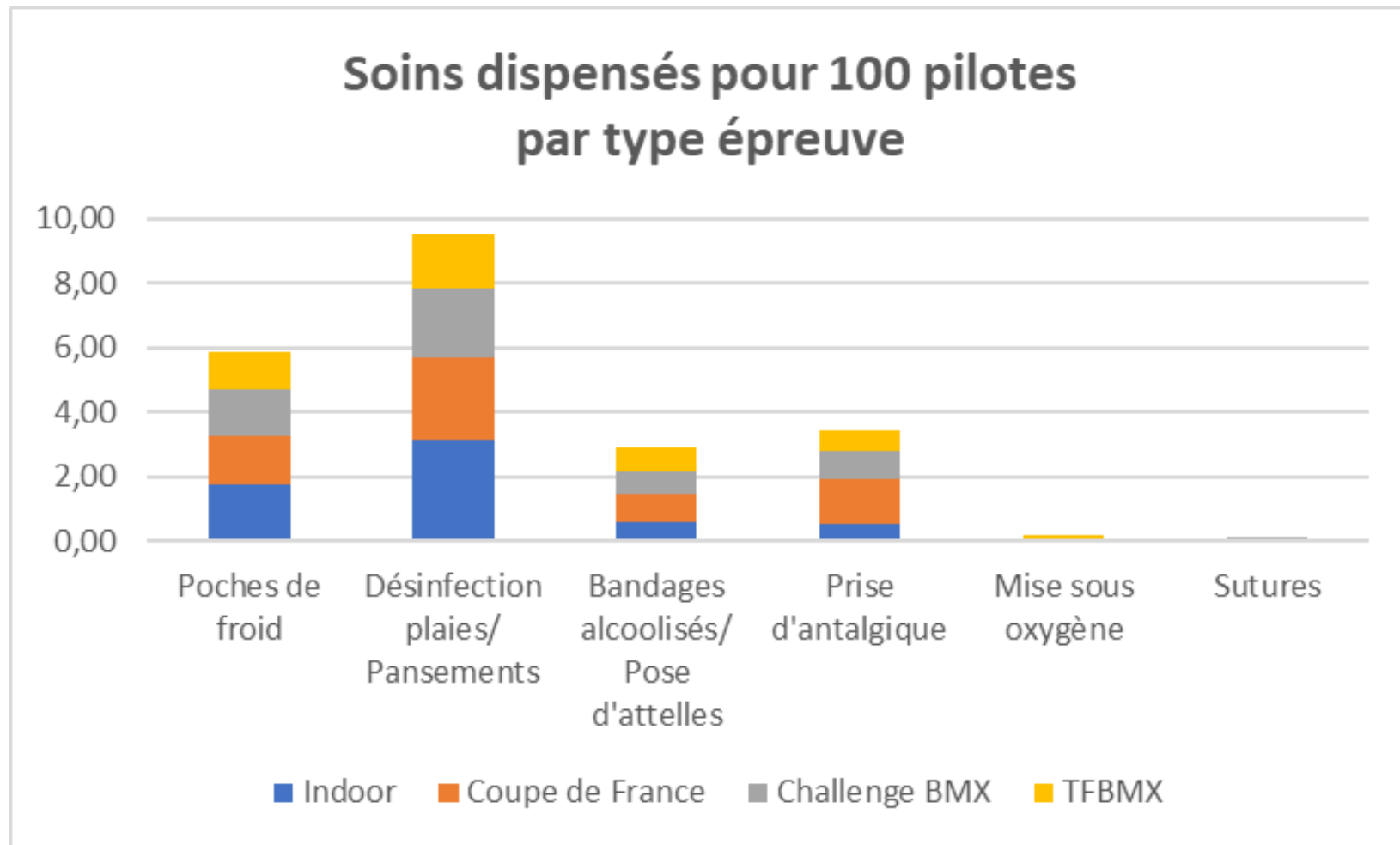


VI. Soins dispensés par les secours

Total interventions : 867



VI. Soins dispensés pour 100 pilotes par type d'épreuve



VII. Axes d'amélioration pour 2019

- **Principaux constats :**

- 5 mains courantes non restituées à la FFC,
- Certaines mains courantes rendues ne sont ni complètes et/ ou ni détaillées (en particulier les sièges d'impact),
- Pas de retour d'information concernant les évacuations.

- **Propositions :**

- La présence d'un médecin urgentiste est incontestablement un plus,
- Rappeler aux Présidents de jury :
 - L'importance pour les chefs d'intervention de renseigner complètement les mains courantes,
 - De récupérer, après chaque jour de compétition, les mains courantes et de les transmettre à la FFC dans la semaine qui suit.

VII. Axes d'amélioration pour 2019 (suite)

- **Propositions (suite) :**

- S'il était possible d'avoir la même structure médicale sur chacune des compétitions, il serait envisageable d'établir une même méthode de travail, permettant ainsi de mieux fiabiliser les données d'où des analyses plus fidèles à la réalité.

- **Conclusion :**

- Intéressant de reconduire cette analyse statistique pour la saison 2019 afin de suivre l'évolution de la traumatologie en compétitions BMX.

CNBMX
9 Février 2019

Plan d'Action contre la Commotion Cérébrale en BMX Race



Protocole Commotion Cérébrale en BMX Race

CNBMX Février 2019

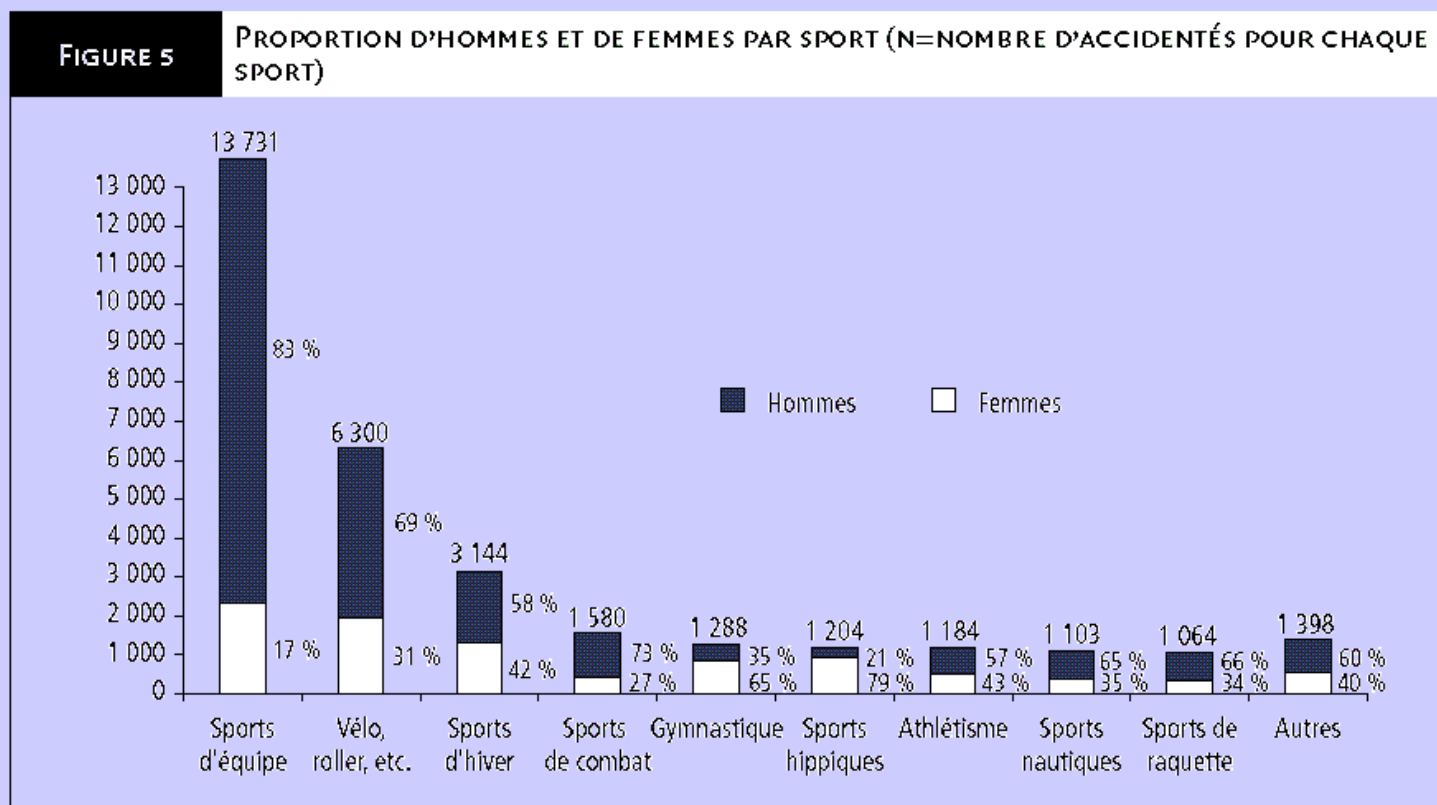
- Le BMX est-il accidentogène ?;
- Quelles sont les lésions principalement retrouvées;
- La Commotion Cérébrale (CC) en BMX;
- Le casque, seule protection du pilote ?;
- Proposition de prise en compte par le PCC d'un pilote pouvant présenter un TC / une CC
- Et demain !



Le BMX Race est il accidentogène ?

Retour études générales:

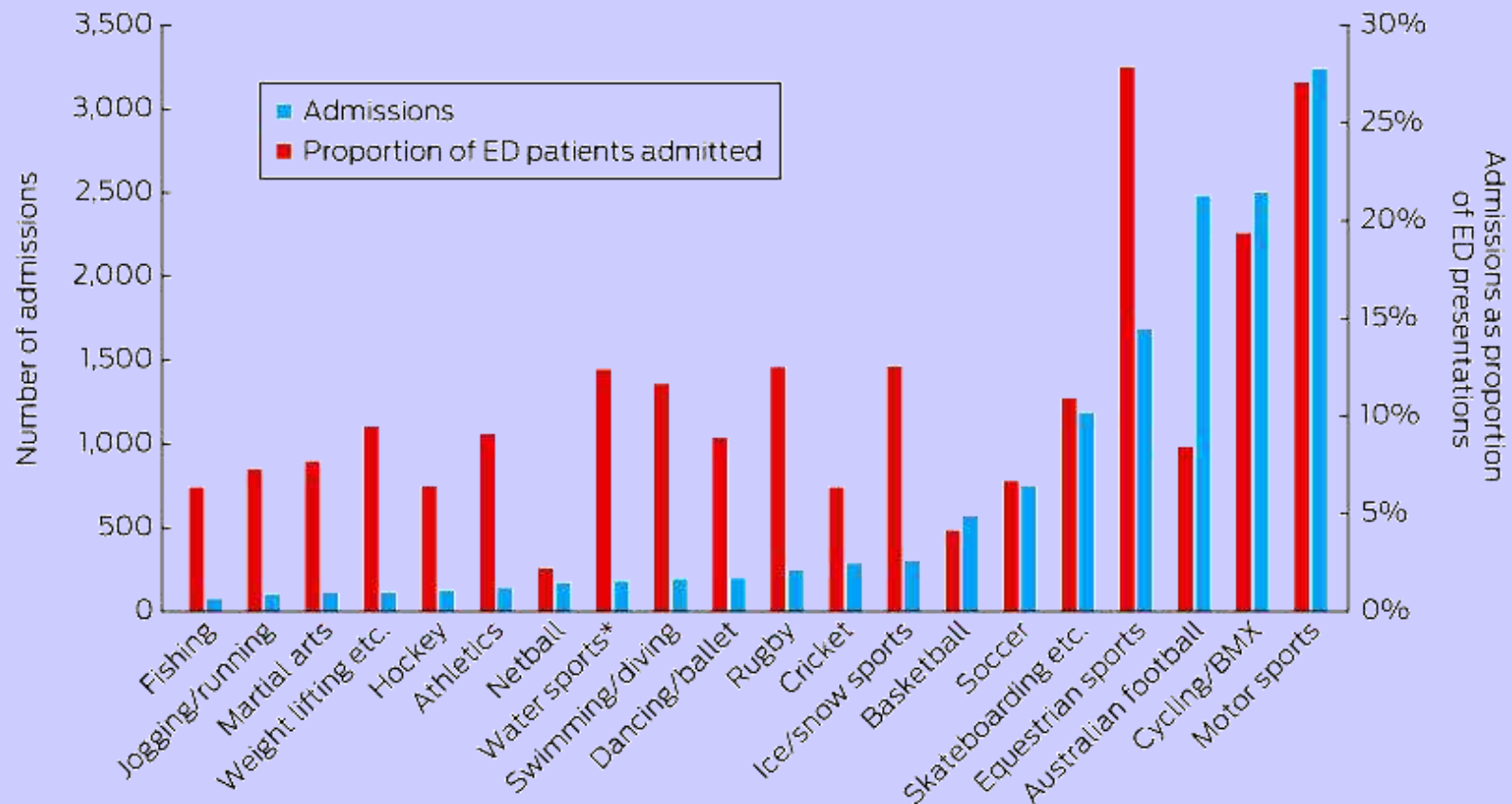
- USA: 67 M de cyclistes; 15 milliards d'heures de conduite/an;
1,2 M de consultations, 580 000 ED, 23 000 hospitalisations, 900 DC.
Seuls 57,3 % portés un casque, Pas de casque: risque de DC X par 14,3.
- Enquête EPAC 2004-2007: 13731 accidents vélo, 89% par chute



Le BMX Race est il accidentogène ?

Retour différentes études spécifiques:

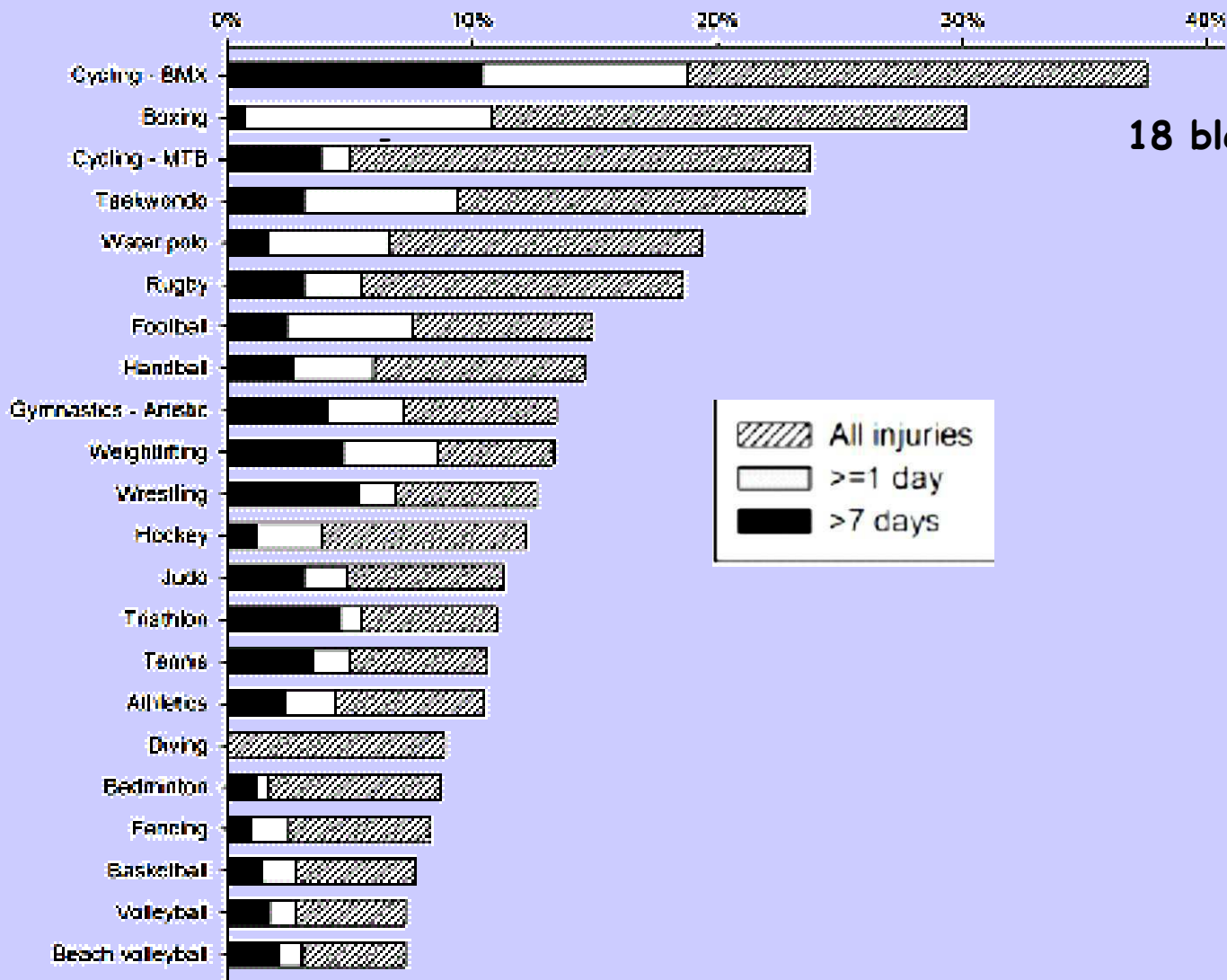
- BMX bicycles: accident comparison other models 07/85
- Etude admission / ED selon le sport (USA)



Le BMX Race est il accidentogène ?

Retour différentes études spécifiques:

- Lésions durant les JO de Rio 11274 athlètes sur 207 pays

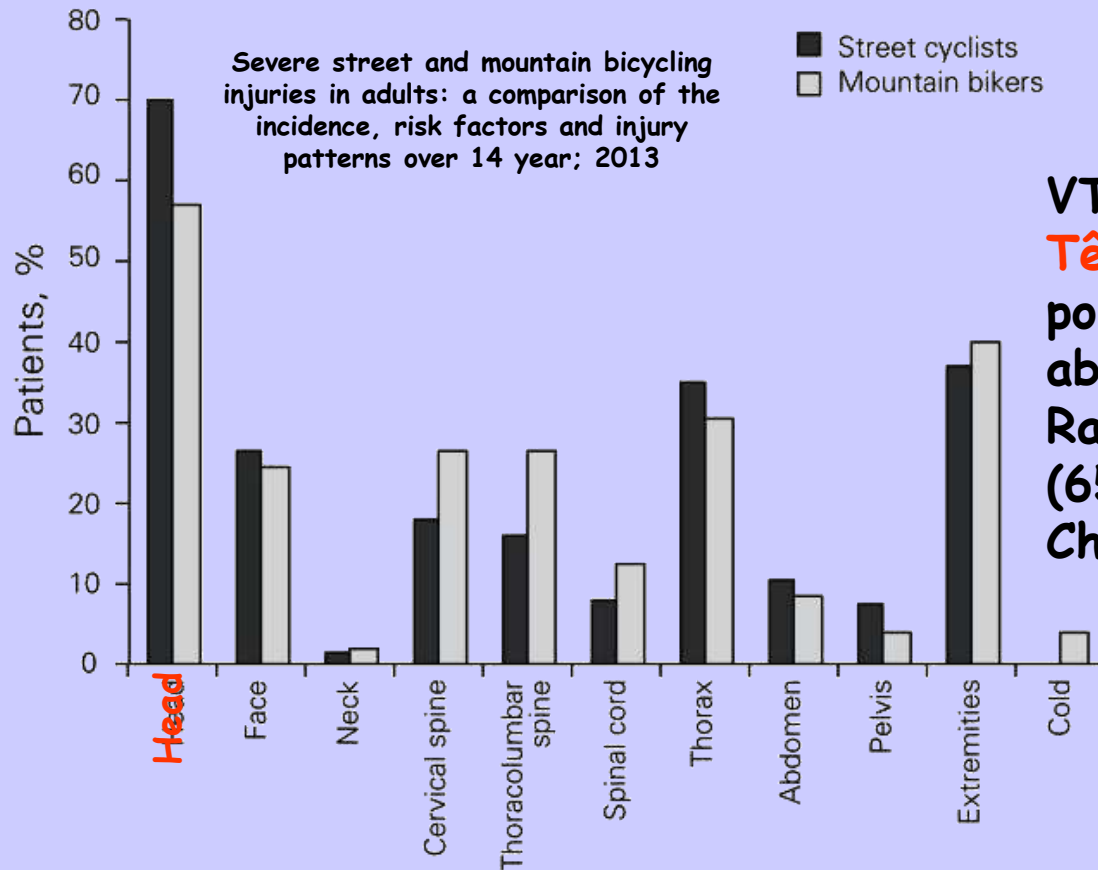


Quelles lésions principalement retrouvées

Etude ETAC (european truck accident causation):

34% Mb sup, **32% Tête**, 26% Mb inf, 8% Tronc

33% contusion, 30% plaie, 19% fracture, 8% entorse, **5% commotion**



VTT / vélos: Blessures similaires ,
Tête (67,4%), extrémités (38,4%),
poitrine (34,1%), visage (26,0%);
abdomen (10,1%).

Rachis plus fréquentes en VTT
(65,3% contre 41,1%, $p = 0,003$).
Chirurgie pour 33,3% des patients

La commotion cérébrale (CC) en BMX

Rappel anatomique:

La tête: boîte dure avec bords tranchants,
Le cerveau carte mère gérant toutes nos fonctions. Pd 1,3 kg
flotte dans le LCR, des milliards de neurones. 2 % du Pd T
et consomme 20 % d'énergie



Définition CC:

Trauma crânien léger, ébranlement soudain du cerveau. Dysfonctionnement de courte durée des fonctions cérébrales induit lors de forces d'inerties sur la tête sans lésions structurelles macroscopiques. Environ 80 % des TC;

TC grave: hémorragie (0,2 à 1,3 %), hématome IC, SD, ED; HIC; fracture

Physiopathologie:

Déformation du cerveau et des vaisseaux équivalent à un «coup de poing». Entraîne modification hémodynamique du cerveau avec HIC et risque du syndrome du 2ième impact plus fréquent chez les enfants et adolescents entraînant une majoration des signes cliniques si 2ième choc rapproché.

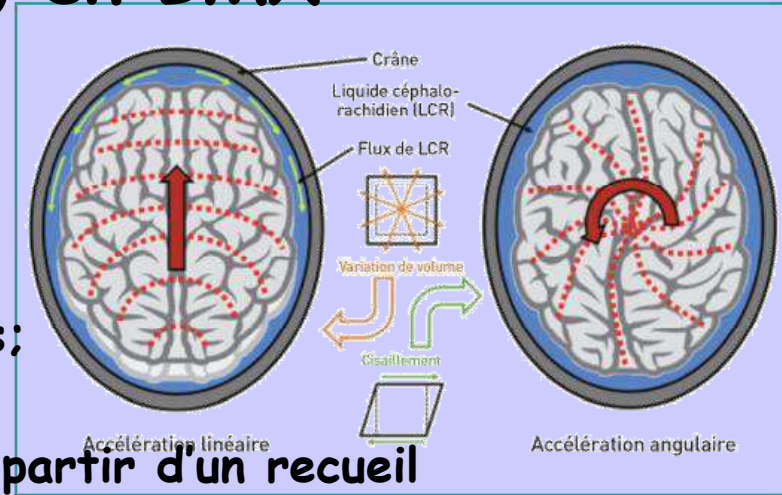
Lors de CC répétées risque Encéphalopathie Chronique Post traumatique (ECPT) ou démence précoce



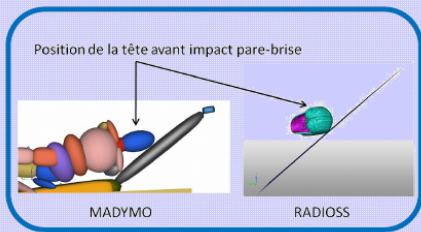
La commotion cérébrale (CC) en BMX

Bio-mécanique:

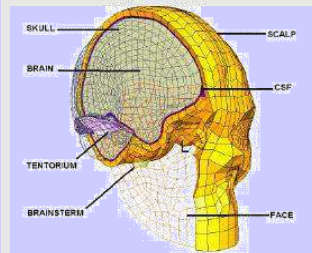
Composantes de force de translations et rotatoires lors des contraintes inertielles sur les hémisphères cérébraux et le tronc cérébral, entraînant des atteintes neuronales;



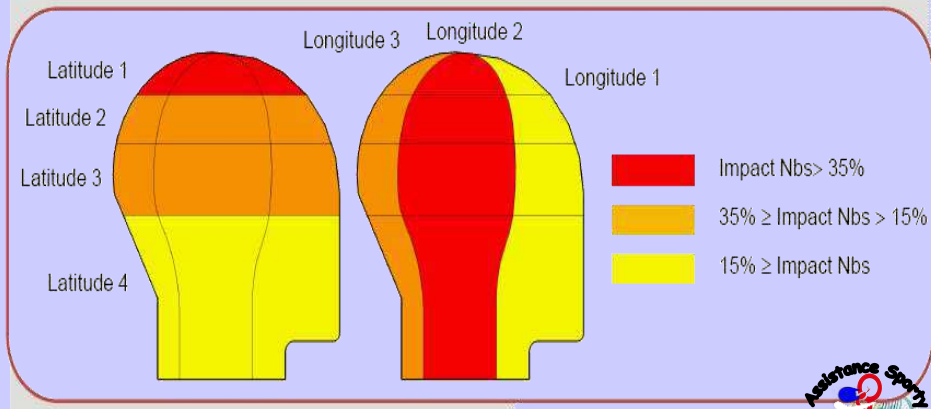
IFSTTAR de Lyon, ICUBE de Strasbourg: A partir d'un recueil de données, par simulation numérique, la biomécanique est capable de faire un estimatif des risques lésionels;



Modèle éléments finis de la tête « SUFEHM » (Université de STRASBOURG)



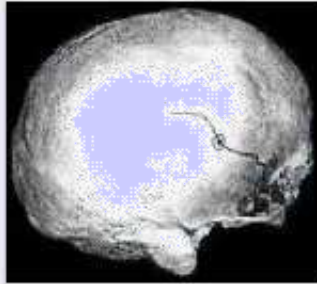
Vitesse Résultante	$V_{moyenne} = 6.8 \pm 2.7 \text{ m/s}$	$V_{mini} = 2.0 \text{ m/s}$	$V_{Maxi} = 13.8 \text{ m/s}$
Vitesse Normale	$V_{moyenne} = 5.5 \pm 2.9 \text{ m/s}$	$V_{mini} = 0.3 \text{ m/s}$	$V_{Maxi} = 11.8 \text{ m/s}$
Vitesse Tangentiel	$V_{moyenne} = 3.4 \pm 2.0 \text{ m/s}$	$V_{mini} = 0.5 \text{ m/s}$	$V_{Maxi} = 7.1 \text{ m/s}$



Etude ONSER de 1965:

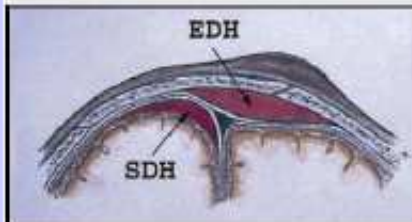
- Fracture si tête chute d'un mètre sur une plaque d'acier, vitesse d'impact calculée de 16,5 Km/H

La commotion cérébrale (CC) en BMX



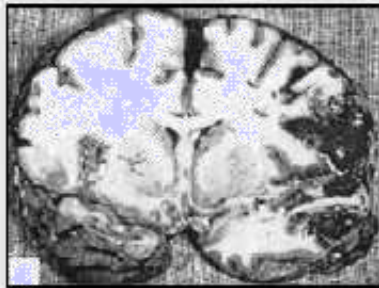
Fracture du crâne

Énergie de déformation
du crâne 865 mJ
=> 50% de risque AIS 2+



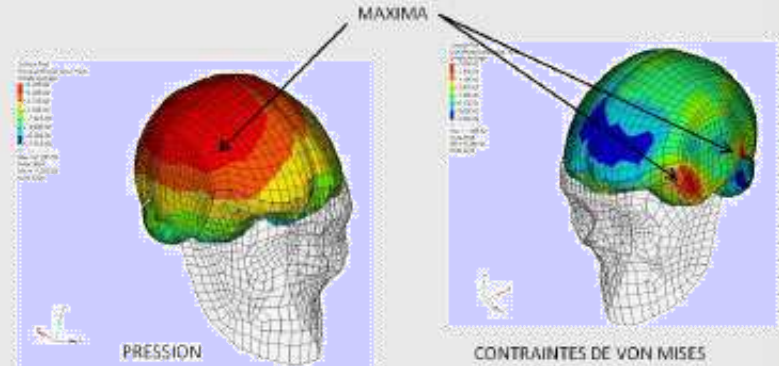
Hématome
Sous-Dural
(SDH)

Pression -135 kPa
=> 50% risque



Lésion Axonale Diffuse
(DAI)

Contrainte Von Mises 26kPa
=> 50% de risque AIS2+
Contrainte Von Mises 33kPa
=> 50% de risque AIS3+



PREDICTION : 14% DAI
23% SDH
<1% FRACTURE

Avec casque



$$\sigma_{\text{von mises}} = 8.6 \text{ kPa}$$

$$P_{\text{min CSF}} = -56 \text{ kPa}$$

Vit impact 3,4 m/s



Le casque, seule protection du pilote ?

- UCI, 1.3.001 et 6.1.081: le casque ne doit pas être modifié, ne présente pas de danger pour lui-même ou les autres. Le pilote est responsable de son vélo et matériel;
- FFC, 6.2.1F et 10.3.31; Port d'un casque ajusté et adapté, monocoque réglementaire, répondant aux normes de sécurité en vigueur, non modifié; n'ayant subi aucun incident;
- La réalité des casques de protection du cycliste: test normé à 5,42 m/s, accélération^o linéaire avec fausse tête ISO non déformable;
- Quel casque de BMX Race
 - Code du Sport: EPI , norme NF EN 1078+A1, ASTM F1952-15
 - Casque Polystyrène, renforcé ou pas de nylon, kevlar, aramide, Carbone
 - Casque système mousse EPP, EPS, MIPS, ODS
 - Casque de moto, pas un EPI, homologation E2 CEE-ONU 22
- Autres protections du pilote:
 - Pilote
 - Club et entraîneur
 - Arbitre



PEC du pilote suite CC: Aide au Recours Médical

Objectif principal: *Mettre au repos un pilote à la suite d'une CC*

Objectif secondaire: *Eviter le syndrome du 2d impact et d'ECPT*

Le PCC n'est pas médecin, néanmoins il est garant de l'équité et du bon déroulement sportif de l'épreuve de BMX Race;

Hors courses inscrites au calendrier national, il n'y a pas d'obligation de présence médicale sur le lieu de la compétition.

Il y a obligation d'une présence de secouristes formés, avec leurs champs de compétences;

Si présence médicale, peu sont habitués, aux risques spécifiques liés à la pratique du BMX Race;

Le tableau présenté, veut être une aide réglementaire pour le PCC, afin que ce dernier, à la suite d'une chute, puisse asseoir sa décision de recourir à un avis médical avant de refuser ou pas, le départ à un pilote.



Décision de Recours à un Avis Médical

Circonstances / Signes		Commentaires
TC sur surface dure		enrobé, pavé, béton, butte départ, barrière,
TC suite réception saut		
Déformation, Fissure sur la coque externe		Témoin d'un choc violent récent ou ancien
Fissure sur la partie interne		Témoin d'un choc violent récent ou ancien
Cassure visière		
Casque arraché		
Inconscient à l'arrivée des secours		
Désorientation / Agitation		Ne sait pas où il est, le moment, la date, ...
Maux de tête		
Vomissements / Nausées		

Lors d'une CC, si le pilote présente un item rouge ou deux items complets orange, le PCC devra, pour laisser continuer le pilote, demander la production d'un certificat médical émettant un Avis Favorable à la poursuite de la compétition.



Et demain: Plan d'action

Mise en oeuvre au niveau régional de la procédure présentée pour évaluation et modification (si validation en CNBMX et CNCA), avant généralisation;

Réalisation d'une fiche de secours spécifique BMX Race  ;

Mise en œuvre d'un registre national BMX ou banque de données traumatologique en BMX Race;

Réalisation d'une enquête prospective sur les traumatismes crâniens, dirigée par le service médical de la FFC (sujet de thèse de doctorat ou mémoire de médecine du sport);

Etude de biomécanique sur des scénari de chutes et la résistance des différents modèles de casques (1500 € / casque), pouvant aboutir à des préconisations en fonction des catégories (projet biocasq);

Rédaction d'une procédure médicale pour la gestion des commotions cérébrales, pendant, après la course et avant la suivante (Adaptation du Head Injury Assessment au BMX Race): formation, test maddock, dosage biologique (axin1, trail, cst5), test cognitif,.....





Coordonnées victime n°:

Nom :

Prénom :

né(e) :

Plaque n° :

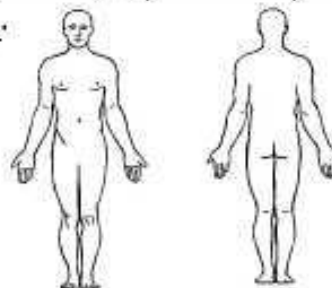
Club :

Représentant :

Fiche n°:

Secours sur piste ☐Arrivée poste de secours ☐Public ☐Bilan fonctionnel :

Conscience		P.C.I.		R.P.M.	
T° Art	/	Fréquence TT	/mn	Pâleur	
Fréquence V	/mn				

Bilan lésionnel :

Si TC, décrire lésions sur le casque



TC sur surface dure	
Tc suite réception saut	
Déformation Fissure ext	
Fissure interne	
Vissière cassée	
Casque arraché	
Inconscient	
Désorientation Agitation	
Maux de tête	
Vomissement / Nausées	

Légende : Douleur : D Confusion : C Plaque : P Fracture F : #F Fracture O : #O

Gestes secouristes effectués :Relevage ☐Immobilisation ☐Retrait casque ☐Plan Dur ☐Matelas Coquille ☐Collier Cervical ☐Attelle ☐Echarpe ☐Plat dos ☐ $\frac{1}{2}$ Assis ☐P.L.S. ☐Jambes Surélevées ☐

Autre position :

Désinfection ☐Pansement ☐Refroidissement ☐Glacage ☐Oxygénation ☐ L/mnB.A.V.U ☐M.C.E. ☐Aspirat° mucosités ☐Bilan évolutif :
Régulation :Sortie ☐ Sortie contre-avis ☐ Avis médical ☐ (Dr :) CRRA 15 ☐

Evacuation vers :

VSAV ☐TSP ☐Médicalisé ☐

Fin de prise en charge à : H

Fiche établie par :